



Extrait du www.acdn.net

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article895>

Impact humanitaire des armes nucléaires : la France ira-t-elle discuter à Vienne ?

- Accueil - Actualités - Autres sources -

Date de mise en ligne : lundi 17 novembre 2014

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

[Huffington Post](#), le 17/11/2014

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères,

Les 8 et 9 décembre à Vienne, plus de 150 États se rassembleront pour la 3e Conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires à l'invitation du ministère des Affaires étrangères autrichien.

Cette conférence est un pas important dans le processus menant à un monde sans armes nucléaires, synonyme de la fin de l'acceptabilité du risque de détonation d'une arme nucléaire, qu'elle soit intentionnelle ou accidentelle, causée par un défaut technique, une erreur humaine ou encore par simple folie de l'homme.

Les conséquences humanitaires, mais aussi sanitaires, environnementales et économiques d'une telle détonation, si elle a lieu, seront catastrophiques durant des décennies et ne se limiteront pas aux frontières nationales.

Le potentiel destructeur cumulé des 16 300 armes nucléaires, réparties dans les arsenaux de 9 puissances, prend en otages les populations de tous les autres États.

Devant ce péril, des États - avec un large soutien de la société civile notamment regroupée au sein de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) - ont décidé de replacer "la dimension humanitaire" au coeur des enjeux de désarmement nucléaire, en engageant un cycle de conférences intergouvernementales intitulé "l'impact humanitaire des armes nucléaires". La Norvège a organisé la première conférence en mars 2013, avec la présence de 127 délégations diplomatiques, suivie par le Mexique en février 2014, avec la participation de 146 délégations. Les 8 et 9 décembre ce sera le tour de l'Autriche.

La France n'a pas participé aux deux premières conférences, les qualifiant de "diversion" par rapport à l'approche suivie au sein de la Conférence sur le désarmement. Troisième puissance nucléaire militaire au monde, la France a pourtant réalisé des pas importants en matière de désarmement au cours des années 90. Mais, tout en reconnaissant l'importance de la problématique "des conséquences humanitaires" des armes nucléaires, notre pays poursuit un programme soutenu de modernisation de ses composantes nucléaires, dont les décisions en cours l'engageront pour plusieurs décennies.

Au vu du prononcé de son Ambassadeur le 8 octobre à l'ONU, la France ne sera pas non plus présente à Vienne, arguant d'une "approche idéologique" du désarmement, pourtant inscrite dans la feuille de route du Traité de non-prolifération qu'elle a adopté en 2010... Comme dans d'autres processus de désarmement ayant abouti à l'interdiction d'armes conventionnelles, la France fait une fois encore le choix d'une tactique d'évitement, qui masque mal une volonté de conserver à tout prix la maîtrise du dangereux symbole de puissance destructrice que constitue l'arme nucléaire.

Le 4 septembre 2013, vous avez dénoncé l'horreur de l'utilisation d'armes chimiques à l'encontre de la population syrienne. Vous avez alors appelé à réagir, soulignant que toute passivité devant ces atrocités serait un encouragement "à la prolifération et l'emploi d'armes de destruction massive".

Vous avez ainsi clairement indiqué la dangerosité de cette catégorie d'armes qui regroupe les armes bactériologiques, chimiques et nucléaires. Or, les armes nucléaires sont les seules à ne pas faire l'objet d'une interdiction par une norme juridique internationale spécifique, alors même qu'elles sont par essence des armes dont l'utilisation est prohibée par le Droit international humanitaire du fait de leur caractéristique indiscriminée et de leurs

conséquences disproportionnées et injustifiées par rapport aux objectifs militaires.

Depuis plusieurs mois, l'engagement de la société civile auprès des parlementaires a permis d'ébranler le tabou sur la dissuasion nucléaire. Pour la première fois sous la Vème république, des experts de la société civile ont été auditionnés par la Commission de la Défense ; des questions au gouvernement ont été posées et des conférences ont été organisées au Parlement. Ces débats et interventions de différentes sensibilités politiques ont mis en évidence que la position des élus français sur le rôle des armes nucléaires au XXIe siècle n'est pas consensuelle. C'est une donnée nouvelle qui ne peut pas être ignorée.

L'adoption le 20 octobre, par 155 États, d'une résolution "sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires" lors de la 1ère Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies démontre également un vaste mouvement international.

La France, Monsieur le Ministre, ne peut pas une troisième fois ignorer une conférence intergouvernementale sur l'impact humanitaire des armes nucléaires. L'objectif de la conférence de Vienne est d'améliorer la sécurité internationale et répond donc aux engagements souscrits par notre pays de contribuer au processus mondial de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Les États-Unis, absents des précédentes conférences, viennent d'annoncer leur présence à Vienne démontrant qu'un changement d'attitude d'une puissance nucléaire est possible.

En misant sur l'essoufflement d'une approche nouvelle, la France conserve ses yeux sur l'aspiration légitime des peuples à conjurer un scénario d'apocalypse. À l'inverse, en acceptant de participer à cet espace de discussion et d'échange intergouvernemental, notre pays fera la démonstration de la pleine responsabilité d'une puissance nucléaire de premier plan.

Nous vous appelons, Monsieur le Ministre, à répondre positivement à cette invitation.

Jean-Marie Collin

Analyste défense et Directeur pour la France du réseau international des Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement

Patrice Bouveret

Directeur de l'Observatoire des armements

Nicolas Imbert

Directeur de Green Cross France et Territoires

Sylvie Brigot

Membre du Comité de pilotage ICAN France
